

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Collectis publie ses résultats financiers  
du quatrième trimestre 2021 et de l'exercice 2021**

- *Résultats préliminaires encourageants de l'essai clinique BALLI-01 (évaluant UCART22) dans la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B en rechute ou réfractaire.  
BALLI-01 est en cours de recrutement au niveau de dose 3.*
- *Collectis prévoit la soumission en 2022 d'une demande d'autorisation de mise sur le marché (IND) pour UCART20x22, notre premier produit candidat allogénique à double CAR T-cell, dans le lymphome non hodgkinien à cellules B.*
  - *Les deux sites de fabrication sont désormais pleinement opérationnels. Collectis reste dans ses délais pour administrer aux patients des médicaments expérimentaux (IMP) fabriqués en interne en 2022.*
  - *Situation de trésorerie<sup>1</sup> de 191M\$ au 31 décembre 2021.*
  - *Collectis tiendra une conférence téléphonique pour les investisseurs le 4 mars 2022 à 14 heures, heure de Paris - 8 heures, heure de New York.*

**Le 3 mars 2022 - New York (N.Y.) - Collectis** (Euronext Growth: ALCLS - Nasdaq: CLLS), société de biotechnologie de stade clinique, qui utilise sa technologie pionnière d'édition de génome TALEN® pour développer de potentielles thérapies innovantes pour le traitement de maladies graves, présente ses résultats financiers pour le quatrième trimestre et pour l'année 2021, jusqu'au 31 décembre 2021.

« En 2021, Collectis a présenté des données cliniques préliminaires encourageantes lors du congrès annuel de l'*American Society of Hematology (ASH) 2021*, provenant de patients ayant reçu un régime de lymphodéplétion à base de fludarabine, cyclophosphamide et d'alemtuzumab dans le cadre de l'essai clinique BALLI-01. BALLI-01 soutient notre mission de développer des produits candidats pour les patients qui sont toujours en besoin important de nouvelles options de traitement efficaces. Ces données montrent que notre régime de pré-conditionnement, à base d'alemtuzumab, a été bien toléré et favorise l'expansion et l'activité clinique d'UCART22 chez les patients atteints de leucémie aiguë lymphoblastique à cellules B. Nos sites de fabrication de Raleigh et de Paris sont désormais pleinement opérationnels, Paris produisant des plasmides, des ARN messagers et des vecteurs viraux, et Raleigh

---

<sup>1</sup> La trésorerie inclut la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les actifs financiers courants et les comptes de trésorerie bloqués. Les comptes de trésorerie bloqués s'élevaient à 5 millions de dollars au 31 décembre 2021.

fabriquant les produits candidats UCART22 et UCART20x22 », a déclaré le docteur André Choulika, directeur général de Cellectis.

« En 2022, nous nous concentrons sur le recrutement de patients dans nos trois essais cliniques de Phase 1 BALLI-01, AMELI-01, MELANI-01, (évaluant respectivement UCART22, UCART123 et UCARTCS1) et planifions de déposer une demande de démarrer un essai clinique aux États-Unis (IND) pour notre premier produit candidat allogénique double CAR UCART20x22. Pour soutenir davantage nos essais cliniques et avec les deux sites de fabrication désormais pleinement opérationnels, nous sommes dans les délais pour commencer à administrer nos patients avec nos médicaments expérimentaux (IMP) conçus en interne. »

### **Programmes de développement pour nos produits candidats CAR T**

#### **BALLI-01 (évaluant UCART22) dans la leucémie lymphoblastique aigüe à cellules B en rechute ou réfractaire (B-LLA r/r)**

- En décembre 2021, lors du congrès annuel 2021 de l'*American Society of Hematology* (ASH), la Société a présenté des données cliniques préliminaires de son essai clinique BALLI-01 évaluant UCART22 (un produit candidat à base de cellules CAR T allogéniques ciblant CD22) pour les patients atteints de B-LLA r/r.
- Le produit candidat UCART22, après un régime de lymphodéplétion a montré des signes prometteurs d'activité anti-leucémique au niveau de dose 2 (DL2) et au niveau de dose 2 intermédiaire (DL2i), sans toxicité inattendue ou significative liée au traitement. Les données préliminaires montrent que l'ajout d'alemtuzumab aux agents lymphodéplétants fludarabine et cyclophosphamide n'a pas eu d'effet négatif sur le profil de sécurité général, a approfondi la déplétion des cellules T de l'hôte et a favorisé l'expansion du produit candidat UCART22.
- BALLI-01 recrute actuellement des patients au niveau de dose 3 (DL3) au régime de conditionnement à base de fludarabine, cyclophosphamide et d'alemtuzumab. Cellectis prévoit d'initier le dosage de patients avec le produit candidat UCART22, conçu en interne, au second semestre 2022.

#### **AMELI-01 (évaluant UCART123) dans la leucémie myéloïde aiguë en rechute ou réfractaire (LAM r/r)**

- UCART123 est un produit candidat à base de cellules CAR T allogéniques ciblant CD123 et évalué chez des patients atteints de LAM r/r dans le cadre de l'essai clinique de Phase 1 multicentrique à escalade de dose AMELI-01.
- L'étude AMELI-01 recrute actuellement des patients au niveau de dose 2 avec un régime de conditionnement à base de fludarabine, cyclophosphamide et d'alemtuzumab.

## **MELANI-01 (évaluant UCARTCS1) dans le myélome multiple en rechute ou réfractaire (MM r/r).**

- UCARTCS1 est un produit candidat allogénique à base de cellules CAR T ciblant CS1, évalué chez des patients atteints de MM r/r dans l'essai clinique multicentrique de Phase 1 à escalade de doses MELANI-01.
- En mai 2021, les premières données préliminaires provenant du premier groupe de patients recrutés dans l'essai clinique MELANI-01, ont été présentées lors du 24<sup>ème</sup> congrès annuel de l'*American Society of Gene and Cell Therapy* (ASGCT). Ces données ont validé CS1 comme cible pour les cellules CAR T allogéniques dans le MM r/r. L'expansion et la persistance de CS1 ont été observées et corrélées avec des changements dans les cytokines sériques et l'activité anti-myélome.
- Collectis recrute actuellement des patients au niveau de dose 1 (DL1) avec le régime de conditionnement à base de fludarabine et de cyclophosphamide.

## **Programmes précliniques UCART**

### **UCART20x22 pour le lymphome non hodgkinien à cellules B en rechute ou réfractaire (LNH r/r)**

- UCART20x22, est notre premier produit candidat allogénique à double CAR T-cell en cours de développement pour les patients atteints de LNH r/r. Le ciblage de CD20 et de CD22, deux cibles validées dans les tumeurs malignes à cellules B, permet à la fois de mieux tuer les cellules tumorales et d'empêcher l'échappement de l'antigène. En outre, UCART20x22 est actif contre les cellules B malignes qui expriment l'un ou les deux antigènes cibles et offre une alternative différenciée aux thérapies ciblant CD19.
- UCART20x22 sera également le premier produit candidat de Collectis entièrement pensé, développé et conçu en interne, illustrant la transformation de la Société en une plateforme de thérapie cellulaire et génique de bout en bout, de la découverte au développement du produit, en passant par la fabrication et le développement clinique.
- Le dépôt d'une demande d'autorisation de démarrer un essai clinique aux États-Unis (IND) pour UCART20x22 est prévu courant 2022.

## **Programmes en partenariats**

Les programmes CAR T d'Allogene Therapeutics, Inc. utilisent les technologies de Collectis. ALLO-501 et ALLO-501A sont des produits anti-CD19 développés conjointement dans le cadre d'un accord de collaboration entre Servier et Allogene basé sur une licence exclusive accordée par Collectis à Servier. Servier accorde à Allogene les droits exclusifs d'ALLO-501 et ALLO-501A aux États-Unis, tandis que Servier conserve les droits exclusifs pour tous les autres pays. Les programmes anti-BCMA et anti-CD70 d'Allogene font l'objet d'une licence exclusive accordée par Collectis à Allogene. Allogene détient les droits mondiaux de développement et de commercialisation de ces programmes.

Le 10 janvier 2022, Allogene a annoncé que la FDA avait levé la suspension clinique de tous les essais cliniques d'Allogene qui avait été annoncée le 7 octobre 2021. Après une enquête approfondie menée par Allogene, il a été déterminé que l'anomalie chromosomique détectée chez un seul patient traité avec ALLO-501A n'était pas liée à la technologie d'édition du génome TALEN® ou au processus de fabrication d'Allogene et n'avait aucune signification clinique.

### **Servier et Allogene : programmes anti-CD19**

- Allogene a présenté les données de Phase 1 de l'essai ALPHA avec ALLO-501 et de l'essai ALPHA2 avec ALLO-501A pour le traitement du LNH r/r lors du congrès annuel de l'ASH 2021. Selon Allogene, les données de ces essais soutiennent la promesse leur plateforme de fournir une alternative sûre et durable aux thérapies CAR T autologues approuvées chez les patients naïfs de CAR T.
- Le recrutement de patients dans l'essai ALLO-501 ALPHA de Phase 1 dans le LNH r/r est terminé. Allogene a déclaré se concentrer sur la préparation de l'essai pivot de Phase 2 ALPHA2 d'ALLO-501A dans le lymphome diffus à grandes cellules B (DLBCL), qui devrait, selon Allogene, débuter en milieu d'année 2022, sous réserve ses discussions en cours avec la FDA.
- Dans le cadre d'un plan de développement simultané, Allogene a l'intention de lancer un essai distinct pour ALLO-647, l'anticorps monoclonal anti-CD52 d'Allogene, au moment de l'essai pivot de Phase 2 d'ALLO-501A. Cet essai a pour but de démontrer la sécurité d'ALLO-647 ainsi que sa contribution au bénéfice global du régime de lymphodéplétion.

### **Allogene : programmes anti-BCMA et anti-CD70**

- Suite à l'annonce de suspension de la FDA, Allogene a annoncé avoir repris ses essais cliniques pour ALLO-715 et ALLO-605 pour le MM r/r, et ALLO-316 pour le carcinome rénal à cellules claires (CRCC) avancé ou métastatique, et a commencé à recruter des patients plus tôt en février 2022.
- La stratégie anti-BCMA d'Allogene comprend son essai de Phase 1 UNIVERSAL, dont les cohortes évaluent ALLO-715 en monothérapie, un dosage consolidé d'ALLO-715 avec ALLO-647 pour étendre la fenêtre de lymphodéplétion, et ALLO-715 en combinaison avec l'inhibiteur de gamma-sécrétase expérimental de SpringWorks Therapeutics, le nirogacestat.
- Les données de l'essai UNIVERSAL d'Allogene avec ALLO-715 en monothérapie pour le traitement du MM r/r ont également été présentées à l'ASH 2021. Allogene a déclaré des taux de réponse similaires à ceux de la thérapie CAR T autologue approuvée.

### **Production selon les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF)**

- Le site de fabrication de matériaux de départ de Paris est désormais pleinement opérationnel et se concentre sur la production de plasmides et d'ARN messagers pour notre technologie d'édition du génome TALEN®, et sur les vecteurs viraux pour la fabrication clinique.
- Le site de fabrication BPF d'UCART à Raleigh, en Caroline du Nord, est désormais pleinement opérationnel et se concentre sur les opérations de fabrication clinique et

commerciale d'UCART ainsi que sur la fabrication et les tests de libération de lots de produits candidats UCART22 et UCART20x22.

## **Partenariats**

### ***Cytovia Therapeutics***

- Le 12 février 2021, nous avons conclu un accord de collaboration de recherche et de licence non-exclusive avec Cytovia Therapeutics, Inc., (ou Cytovia) concernant le développement de cellules Natural Killer (NK) et CAR-NK dérivées de cellules souches induites à la pluripotence (iPSC) modifiés avec nos TALEN®.
- Selon les termes de ce contrat conclu avec Cytovia, amendé en novembre 2021 pour notamment inclure une nouvelle cible et le développement en Chine par une joint-venture, CytoLynk Therapeutics (le « Contrat Cytovia »), Collectis est éligible à recevoir un montant de 20 millions ou à participer au capital de Cytovia équivalent à un montant de 20 millions de dollars US si certaines conditions sont atteintes le 31 décembre 2021 (les « Conditions Cytovia »). En sus, le Contrat Cytovia prévoit des paiements d'étapes de développement, réglementaires et de ventes additionnelles par Cytovia à Collectis pour pouvant aller jusqu'à 805 millions de dollars US. Collectis recevra également des redevances financières à un chiffre basées sur les ventes nettes de produits en partenariat commercialisés par Cytovia. Nous sommes en cours de discussion avec Cytovia concernant une potentielle révision des modalités de paiement, dans la mesure où les Conditions Cytovia n'ont pas été atteintes au 31 décembre 2021.
- Après le partenariat annoncé précédemment par Collectis avec Iovance Biotherapeutics dans les lymphocytes infiltrant les tumeurs (TIL), la collaboration avec Cytovia dans une autre modalité de thérapie cellulaire met en évidence TALEN® comme une technologie d'édition du génome de choix pour les applications de thérapie cellulaire.

## **Faits marquants de 2021**

### ***Collectis Innovation Days***

En mai 2021, Collectis a organisé l'événement virtuel *Collectis Innovation Days*. En cinq épisodes, la Société est revenue sur son portefeuille de produits candidats actuels et a présenté ses nouveaux produits candidats, ses technologies propriétaires et ses unités de fabrication. Pour visionner les épisodes, cliquez [ici](#).

## **Nomination**

- Le 4 novembre 2021, Collectis a annoncé la nomination du docteur Donald A Bergstrom, M.D, au conseil d'administration de la Société en tant que censeur. Le docteur Bergstrom, occupe actuellement le poste de vice-président exécutif, responsable de la recherche et du développement au sein de Relay Therapeutics, Inc, une société de médecine de précision au stade clinique. Il possède plus de 15 ans d'expérience dans les industries biopharmaceutique et médicale.
- Le 10 février 2022, Collectis a annoncé la nomination de Bing Wang, PhD, MBA en tant que directeur financier et membre du comité exécutif de Collectis. Le docteur Bing Wang est un exécutif très accompli dans le domaine de la biotechnologie, ayant une grande connaissance des financements dans ce secteur y compris une expertise pointue en matière de finances d'entreprise des sociétés publiques mondiales, de

fusions et d'acquisitions, de systèmes de gestion des opérations, de planification et d'analyse financière. Il rejoint Collectis pour superviser l'équipe financière de Collectis SA, Collectis, Inc. et Collectis Biologics, Inc., sous la responsabilité directe du président-directeur général, André Choulika.

### **Programme ATM**

- Le 29 mars 2021, Collectis a annoncé la mise en place d'un programme de financement en fonds propres dit « At-the-market » (le « Programme ATM ») lui permettant d'émettre et de placer auprès d'investisseurs éligibles, en une ou plusieurs fois, des actions ordinaires sous la forme d'*American Depositary Shares* (« ADSs ») pour un montant total brut maximum de 125 millions de dollars dans le cadre d'un contrat de placement.
- Le 9 avril 2021, la Société a annoncé l'émission et le placement d'actions ordinaires sous la forme d'ADSs pour un montant total brut d'environ 47 millions de dollars dans le cadre de son Programme ATM. 2.415.630 nouvelles ADSs et autant d'actions ordinaires sous-jacentes ont été émises au profit de certains investisseurs institutionnels spécialisés, par voie d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à un prix de 19,50 dollars par ADS.

### **Résultats financiers**

Les états financiers consolidés résumés de Collectis, qui consolident les résultats de Calyxt, Inc. dont Collectis est actionnaire à 61,8% au 31 décembre 2021 et à 56.1% au 3 mars 2022, ont été préparés conformément aux normes International Financial Reporting Standards ou IFRS, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS »).

Le détail de ces données financières consolidées entre le segment Thérapeutique et le segment Plantes figure dans les annexes de ce communiqué de presse relatifs résultats financiers du quatrième trimestre et de l'exercice 2021.

### **Résultats financiers du quatrième trimestre et de l'exercice 2021**

**Situation de la trésorerie :** Au 31 décembre 2021, Collectis, incluant Calyxt, disposait de 191 M\$ en trésorerie, équivalents de trésorerie, actifs financiers courants et de trésorerie bloquée consolidés, dont 177 M\$ sont attribuables à Collectis hors Calyxt. Cela se compare à 274 M\$ de trésorerie, équivalents de trésorerie, actifs financiers courants et trésorerie bloquée consolidés au 31 décembre 2020, dont 244 M\$ étaient attribuables à Collectis hors Calyxt. Cette diminution nette de 83 M\$ reflète principalement (i) un flux net de trésorerie de 116 M\$ utilisé par les activités d'exploitation, d'investissement et de location-financement de Collectis, (ii) 20 M\$ de flux net de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation et acquisitions d'immobilisation et de location-financement de Calyxt et (iii) un impact FOREX défavorable de 6 M\$ partiellement compensés par (iv) 49 millions de produits issus de de l'augmentation de capital réalisée au travers du programme « At the Market » (ATM) de la société en avril 2021 ainsi que le programme « At the Market » (ATM) de Calyxt durant le quatrième trimestre 2021 et (v) un produit de 10 M\$ issu de l'exercice d'options de souscription d'actions de Collectis. Sur la base du plan d'exploitation actuel, et sur nos projections financières, nous estimons que la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les actifs financiers courants et comptes de trésorerie bloquée consolidés de Collectis hors Calyxt s'élevant à 177 millions de dollars au 31 décembre 2021 seront suffisants pour financer ses activités jusqu'au début de l'année 2024.

**Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation** : Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés se sont élevés à 14 M\$ pour le quatrième trimestre 2021, contre 16 M\$ pour le quatrième trimestre 2020. Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés se sont élevés à 67 M\$ pour l'exercice 2021, contre 82M\$ pour l'exercice 2020. 58% du chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés étaient attribuables à Collectis pour l'exercice 2021. Cette baisse entre l'exercice 2021 et 2020 s'explique principalement par les 29 M\$ d'un paiement initial reçus en mars 2020 et par la reconnaissance de 20 M\$ d'autres paiements initiaux et d'étapes déjà reçus sur les cinq cibles reprises sur la base de l'accord de licence, de développement et de commercialisation signé avec Servier en mars 2020. Cela a été partiellement compensé par (i) la reconnaissance de 20 M\$ d'une créance obtenue en contrepartie d'une licence accordée à Cytovia, (ii) la reconnaissance de 10 M\$ de deux jalons de paiements d'étape d'Allogene, (iii) l'augmentation de 4 M\$ des ventes de produits à base de soja chez Calyxt, (iv) 1,5 M\$ liés à l'abandon de la dette liée au prêt PPP (« Paycheck Protection Program ») obtenu par Calyxt en avril 2021, malgré une baisse des revenus de licence de 2 M\$.

**Coût des revenus** : Le coût des revenus consolidés s'est élevé à 2 M\$ pour le quatrième trimestre 2021, contre 19 M\$ pour le quatrième trimestre 2020. Les coûts des revenus consolidés se sont élevés à 31 M\$ pour l'exercice 2021, contre 36 M\$ pour l'exercice 2020. Cette baisse s'explique principalement par le coût des produits vendus au cours de la période par Calyxt.

**Frais de recherche et développement** : Les frais de recherche et développement consolidés se sont élevés à 32 M\$ pour le quatrième trimestre 2021 contre 23 M\$ pour le quatrième trimestre 2020. Les frais de recherche et développement consolidés se sont élevés à 129 M\$ pour l'exercice 2021 contre 87 M\$ pour l'exercice 2020. 91% des frais de recherche et développement consolidés sont attribuables à Collectis pour l'exercice 2021. L'augmentation de 42 M\$ entre l'exercice de 2021 et 2020 est principalement attribuable à (i) la hausse des salaires et des charges sociales liées à l'attribution d'options de souscription d'actions pour 14 M\$, à (ii) l'augmentation des achats, charges externes et autres charges de 25 M\$ et par (iii) l'augmentation des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie pour 3 M\$.

**Frais administratifs et commerciaux** : Les frais administratifs et commerciaux consolidés se sont élevés à 10 M\$ pour le quatrième trimestre 2021 contre 12 M\$ pour le quatrième trimestre 2020. Les frais administratifs et commerciaux consolidés se sont élevés à 38 M\$ pour l'exercice 2021, contre 44 M\$ pour l'exercice 2020. 60% des frais administratifs et commerciaux consolidés sont attribuables à Collectis pour l'exercice 2021. La diminution de 6 M\$ est attribuable à la diminution des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie pour 6 M\$ et par la diminution des salaires de 1M \$, partiellement compensée par la hausse des charges sociales liées à l'attribution d'options de souscription d'actions plus élevés et des autres charges plus élevées de 1 M\$.

**Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de Collectis** : La perte nette consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis est de 25 M\$ (soit 0,55 \$ par action) pour le quatrième trimestre 2021, dont 21 M\$ sont attribuables à Collectis, comparativement à une perte de 41 M\$ (soit 0,95 \$ par action) pour le quatrième trimestre 2020, dont 34 M\$ étaient attribuables à Collectis. La perte nette consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis est de 114 M\$ (soit 2,55 \$ par action) pour l'exercice 2021, dont une perte de 97 M\$ attribuable à Collectis, comparativement à une perte de 81 M\$ (soit 1,91 \$ par action) pour l'exercice 2020, dont 54 M\$ étaient attribuables à Collectis. L'augmentation de 33 M\$ de la perte nette entre l'exercice de 2021 et 2020 est principalement attribuable à une baisse des revenus et autres produits d'exploitation de 15 M\$ et à une augmentation des charges d'exploitation de 30 M\$ et une baisse des intérêts minoritaires de 5 M\$ qui a été partiellement compensée par une augmentation des gains financiers nets de 18 M\$.

**Bénéfice net (perte nette) ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis** : La perte nette ajustée consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis est de 22 M\$ (soit 0,48 \$ par action) pour le quatrième trimestre 2021, dont 19 M\$ sont attribuables à Collectis, comparativement à une perte de 37 M\$ (soit 0,88 \$ par action) pour le quatrième trimestre 2020, dont 31 M\$ étaient attribuables à Collectis. La perte nette ajustée consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis est de 102 M\$ (ou 2,27 \$ par action) pour l'exercice 2021, dont 85 M\$ sont attribuables à Collectis, comparativement à une perte de 67 M\$ (ou 1,57 \$ par action) pour l'exercice 2020, dont 44 M\$ étaient attribuables à Collectis.

Veillez consulter la « Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS » pour le rapprochement du résultat net IFRS attribuable aux actionnaires de Collectis et du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis.

Nous prévoyons de consacrer nos dépenses sur Collectis pour l'année 2022 dans les domaines suivants :

- Support du développement de notre portefeuille de produits candidats, comprenant les dépenses de fabrication et d'essais cliniques de UCART123, UCART22 et UCARTCS1, UCART20x22 ;
- Utilisation de nos capacités de fabrication de pointe à Paris (France) et Raleigh (Caroline du Nord, États-Unis) ;
- Poursuite du renforcement de nos départements de fabrication et clinique, notamment en recrutant du personnel de talent.



**CELLECTIS S.A. – BILAN CONSOLIDÉ**  
(En milliers de dollars)

	A la date du	
	31-déc-20	31-déc.-21
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs non courants</b>		
Immobilisations incorporelles	1,584	1,854
Immobilisations corporelles	71,673	78,846
Droit d'utilisation	73,845	69,423
Actifs financiers	7,007	6,524
<b>Total actifs non courants</b>	<b>154,109</b>	<b>156,648</b>
<b>Actifs courants</b>		
Stocks	1,606	-
Clients et comptes rattachés	5,171	20,361
Subventions à recevoir	10,703	9,268
Autres actifs courants	29,643	9,665
Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie	268,239	186,135
<b>Total actifs courants</b>	<b>315,362</b>	<b>225,429</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>469,471</b>	<b>382,076</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	2,785	2,945
Primes d'émission	872,134	934,696
Ecart de conversion	(4,089)	(18,021)
Réserves	(505,961)	(584,129)
Résultat net, part du groupe	(81,074)	(114,197)
<b>Capitaux propres, part du Groupe</b>	<b>283,795</b>	<b>221,293</b>
Intérêts minoritaires	25,051	15,181
<b>Total capitaux propres</b>	<b>308,846</b>	<b>236,474</b>
<b>Passifs non courants</b>		
Emprunts et dettes financières non courants	28,836	20,030
Dettes de loyer non courantes	75,764	71,526
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	4,010	4,073
Autres passifs non courants	-	626
<b>Total passifs non courants</b>	<b>108,610</b>	<b>96,254</b>
<b>Passifs courants</b>		
Passifs courants financiers	-	2,354
Dettes de loyer courantes	6,696	8,329
Fournisseurs et comptes rattachés	24,609	23,762
Revenus différés et passifs sur contrat	452	301
Provisions courantes	1,131	871
Autres passifs courants	19,127	13,731
<b>Total passifs courants</b>	<b>52,015</b>	<b>49,348</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>469,471</b>	<b>382,076</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – QUATRIÈMES TRIMESTRES**  
**(Non audités)**  
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les trois mois clos le 31 décembre	
	2020	2021
<b>Revenus</b>		
Chiffre d'affaires	13,649	12,205
Autres revenus	1,983	1,458
<b>Total Revenus</b>	<b>15,632</b>	<b>13,663</b>
<b>Charges opérationnelles</b>		
Coût des revenus	(18,644)	(2,247)
Frais de recherche et développement	(23,395)	(32,367)
Frais administratifs et commerciaux	(12,490)	(9,976)
Autres produits et charges opérationnelles	(267)	5
<b>Total charges opérationnelles</b>	<b>(54,796)</b>	<b>(44,585)</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(39,164)</b>	<b>(30,922)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(7,567)</b>	<b>2,842</b>
<b>Résultat net de la période</b>	<b>(46,730)</b>	<b>(28,080)</b>
Résultat part du groupe	(40,607)	(24,996)
Intérêts minoritaires	(6,123)	(3,084)
<b>Résultat net, part du groupe de base par action (\$/action)</b>	<b>(0.95)</b>	<b>(0.55)</b>
<b>Résultat net, part du groupe dilué par action (\$/action)</b>	<b>(0.95)</b>	<b>(0.55)</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – EXERCICES COMPLETS**  
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2020	2021
<b>Revenus</b>		
Chiffre d'affaires	73,949	57,293
Autres revenus	8,507	9,778
<b>Total Revenus</b>	<b>82,456</b>	<b>67,071</b>
<b>Charges opérationnelles</b>		
Coût des revenus	(36,275)	(31,360)
Frais de recherche et développement	(86,950)	(129,030)
Frais administratifs et commerciaux	(44,201)	(37,869)
Autres produits et charges opérationnelles	(467)	511
<b>Total charges opérationnelles</b>	<b>(167,893)</b>	<b>(197,748)</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(85,437)</b>	<b>(130,677)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(12,046)</b>	<b>5,570</b>
<b>Résultat net de la période</b>	<b>(97,483)</b>	<b>(125,107)</b>
Résultat part du groupe	(81,074)	(114,197)
Intérêts minoritaires	(16,409)	(10,910)
<b>Résultat net, part du groupe de base par action (\$/action)</b>	<b>(1.91)</b>	<b>(2.55)</b>
<b>Résultat net, part du groupe dilué par action (\$/action)</b>	<b>(1.91)</b>	<b>(2.55)</b>

**CELLECTIS S.A.**  
**DETAIL DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE**  
**– QUATRIEMES TRIMESTRES**  
**(Non audités) (en milliers de dollars)**

en milliers de dollars	Pour les trois mois clos le 31 décembre 2020			Pour les trois mois clos le 31 décembre 2021		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	13 424	225	13 649	1 943	10 262	12 205
Autres produits	-	1 983	1 983	-	1 458	1 458
<b>Chiffre d'affaires externe et autres produits</b>	<b>13 424</b>	<b>2 208</b>	<b>15 632</b>	<b>1 943</b>	<b>11 720</b>	<b>13 663</b>
Coût des revenus	(18 258)	(386)	(18 644)	(2 004)	(243)	(2 247)
Frais de recherche et développement	(2 508)	(20 887)	(23 395)	(2 832)	(29 535)	(32 367)
Frais administratifs et commerciaux	(5 449)	(7 041)	(12 490)	(3 467)	(6 509)	(9 976)
Autres produits et charges d'exploitation	(17)	(250)	(267)	(2)	7	5
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>(26 232)</b>	<b>(28 564)</b>	<b>(54 796)</b>	<b>(8 305)</b>	<b>(36 280)</b>	<b>(44 585)</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(12 808)</b>	<b>(26 356)</b>	<b>(39 164)</b>	<b>(6 362)</b>	<b>(24 560)</b>	<b>(30 922)</b>
Résultat financier	(270)	(7 297)	(7 567)	(287)	3 129	2 842
<b>Résultat net</b>	<b>(13 078)</b>	<b>(33 652)</b>	<b>(46 730)</b>	<b>(6 649)</b>	<b>(21 431)</b>	<b>(28 080)</b>
Intérêts minoritaires	6 123	-	6 123	3 084	-	3 084
<b>Résultat net, part du Groupe</b>	<b>(6 955)</b>	<b>(33 652)</b>	<b>(40 607)</b>	<b>(3 565)</b>	<b>(21 431)</b>	<b>(24 997)</b>
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	247	1 785	2 032	228	2 459	2 686
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	580	529	1 109	303	211	514
<b>Ajustement liée aux attributions d'actions, part du Groupe</b>	<b>827</b>	<b>2 314</b>	<b>3 141</b>	<b>530</b>	<b>2 670</b>	<b>3 200</b>
<b>Résultat net ajusté, part du Groupe</b>	<b>(6 128)</b>	<b>(31 338)</b>	<b>(37 466)</b>	<b>(3 035)</b>	<b>(18 761)</b>	<b>(21 796)</b>
Amortissements et dépréciations	(653)	(2 593)	(3 246)	(279)	(2 461)	(2 740)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	887	7 477	8 364	811	1 005	1 816

**CELLECTIS S.A.**  
**DETAIL DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE**  
**- EXERCICES COMPLETS**  
**(En milliers de dollars)**

en milliers de dollars	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	22 892	51 057	73 949	26 946	30 347	57 293
Autres produits	-	8 507	8 507	1 528	8 250	9 778
<b>Chiffre d'affaires externe et autres produits</b>	<b>22 892</b>	<b>59 564</b>	<b>82 456</b>	<b>28 475</b>	<b>38 597</b>	<b>67 071</b>
Coût des revenus	(34 324)	(1 951)	(36 275)	(29 517)	(1 844)	(31 360)
Frais de recherche et développement	(9 903)	(77 048)	(86 951)	(11 190)	(117 840)	(129 030)
Frais administratifs et commerciaux	(21 688)	(22 513)	(44 201)	(14 987)	(22 882)	(37 869)
Autres produits et charges d'exploitation	(103)	(363)	(466)	23	488	511
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>(66 018)</b>	<b>(101 875)</b>	<b>(167 893)</b>	<b>(55 671)</b>	<b>(142 077)</b>	<b>(197 748)</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(43 126)</b>	<b>(42 311)</b>	<b>(85 437)</b>	<b>(27 196)</b>	<b>(103 481)</b>	<b>(130 677)</b>
Résultat financier	(776)	(11 270)	(12 046)	(1 162)	6 731	5 570
<b>Résultat net</b>	<b>(43 902)</b>	<b>(53 581)</b>	<b>(97 483)</b>	<b>(28 358)</b>	<b>(96 749)</b>	<b>(125 107)</b>
Intérêts minoritaires	16 409	-	16 409	10 910	-	10 910
<b>Résultat net, part du Groupe</b>	<b>(27 493)</b>	<b>(53 581)</b>	<b>(81 074)</b>	<b>(17 448)</b>	<b>(96 749)</b>	<b>(114 197)</b>
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	801	6 790	7 591	909	9 381	10 290
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	3 536	3 238	6 774	95	2 113	2 207
<b>Ajustement liée aux attributions d'actions, part du Groupe</b>	<b>4 337</b>	<b>10 028</b>	<b>14 365</b>	<b>1 004</b>	<b>11 493</b>	<b>12 497</b>
<b>Résultat net ajusté, part du Groupe</b>	<b>(23 156)</b>	<b>(43 553)</b>	<b>(66 709)</b>	<b>(16 444)</b>	<b>(85 256)</b>	<b>(101 700)</b>
Amortissements et dépréciations	(1 869)	(7 950)	(9 819)	(1 208)	(6 371)	(7 579)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	1 786	48 813	50 599	1 187	15 451	16 638

## **Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS**

Dans ce communiqué de presse, Collectis S.A. présente un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis qui n'est pas un agrégat défini par le référentiel IFRS. Nous avons inclus dans ce communiqué de presse une réconciliation de cet agrégat avec le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis, élément le plus comparable calculé en accord avec le référentiel IFRS. Ce résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie. Nous estimons que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Collectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités, en utilisant entre autres, cet agrégat financier.

En particulier, nous pensons que l'élimination des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie du résultat attribuable aux actionnaires de Collectis peut donner une information utile sur la comparaison d'une période à une autre des activités de Collectis. Notre utilisation de ce résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis est limitée à une utilisation analytique et ne devrait pas être considérée seule ou être substituée à l'analyse de nos résultats financiers présentés conformément aux normes IFRS. Certaines de ces limitations sont : (a) d'autres sociétés, incluant des sociétés dans nos industries qui bénéficient des mêmes types de rémunérations fondées sur des actions, pourraient adresser l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie d'une façon différente, et (b) d'autres sociétés pourraient communiquer un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ou d'autres agrégats similaires mais calculés de façon différente, ce qui réduirait leur utilité pour des besoins comparatifs. Au regard de l'ensemble de ces limitations, vous devriez considérer le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis au même titre que nos résultats financiers IFRS, y compris le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis.

**RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS –  
QUATRIEMESTRIMESTRES  
(Non audités)  
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)**

	<u>Pour les trois mois clos le 31 décembre</u>	
	<u>2020</u>	<u>2021</u>
<b>Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)</b>	<b>(40,607)</b>	<b>(24,996)</b>
Ajustement :		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	3,141	3,200
<b>Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)</b>	<b>(37,466)</b>	<b>(21,796)</b>
<b>Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)</b>	<b>(0.88)</b>	<b>(0.48)</b>
<b>Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités)</b>	<b>42,589,496</b>	<b>45,481,310</b>
<b>Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action)</b>	<b>(0.88)</b>	<b>(0.48)</b>
<b>Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités)</b>	<b>42,589,496</b>	<b>45,481,310</b>

(1) Lorsque nous présentons une perte nette ajustée, nous utilisons la moyenne pondérée des actions ordinaires, de base pour calculer la perte nette ajustée, part du Groupe, diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net ajusté, nous utilisons la moyenne pondérée des actions ordinaires, diluée pour calculer le bénéfice net ajusté, part du Groupe, dilué par action.

**RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS – EXERCICES  
COMPLETS  
(Non audités)  
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)**

	<u>Pour l'exercice clos le 31 décembre</u>	
	<u>2020</u>	<u>2021</u>
<b>Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)</b>	<b>(81,074)</b>	<b>(114,197)</b>
Ajustement:		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	14,365	12,497
<b>Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)</b>	<b>(66,709)</b>	<b>(101,700)</b>
<b>Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)</b>	<b>(1.57)</b>	<b>(2.27)</b>
<b>Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités)</b>	<b>42,503,447</b>	<b>44,820,279</b>
<b>Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action)</b>	<b>(1.57)</b>	<b>(2.27)</b>
<b>Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités) (1)</b>	<b>42,503,447</b>	<b>44,820,279</b>

(1) Lorsque nous présentons une perte nette ajustée nous utilisons la moyenne pondérée des actions ordinaires de base pour calculer la perte nette ajustée part du Groupe diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net ajusté nous utilisons la moyenne pondérée des actions ordinaires diluée pour calculer le bénéfice net ajusté part du Groupe dilué par action.



### **Conférence téléphonique et webcast**

Collectis tiendra une conférence téléphonique le 4 mars 2022 à 14h00, heure de Paris – 8h00, heure de New York. La conférence portera sur les résultats de la Société au quatrième trimestre, les résultats de fin d'année et une mise à jour des activités.

### **Numéros de téléphone pour écouter la conférence en direct :**

En direct (US/Canada) : + 1(877) 451-6152

En direct (international) : + 1(201) 389-0879

Conference ID : 13727032

**Lien webcast:** [https://viaid.webcasts.com/starthere.jsp?ei=1528796&tp\\_key=c23a20c39e](https://viaid.webcasts.com/starthere.jsp?ei=1528796&tp_key=c23a20c39e)

Le webcast en replay sera disponible pendant un an sur le site Internet de Collectis [ici](#)

### **À propos de Collectis**

Collectis est une société de biotechnologie de stade clinique, qui utilise sa technologie pionnière d'édition de génome TALEN® pour développer des thérapies innovantes pour le traitement de maladies graves. Collectis développe les premiers produits thérapeutiques d'immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR-T, inventant le concept de cellules CAR-T ingénierées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancer, et une plateforme permettant de réaliser des modifications génétiques thérapeutiques dans les cellules souches hématopoïétiques dans diverses maladies. En capitalisant sur ses 22 ans d'expertise en ingénierie des génomes, sur sa technologie d'édition du génome TALEN® et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, Collectis développe des produits candidats innovants en utilisant la puissance du système immunitaire pour le traiter des maladies dont les besoins médicaux ne sont pas satisfaits. Dans le cadre de son engagement dans la recherche de thérapies curatives contre le cancer, Collectis a vocation à développer des produits candidats UCART dirigés vers les besoins médicaux non-satisfaits de patients atteints de certains types de cancer, notamment la leucémie myéloïde aiguë, la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B et le myélome multiple. .HEAL est une nouvelle plateforme axée sur les cellules souches hématopoïétiques pour traiter les troubles sanguins, les immunodéficiences et les maladies de surcharge lysosomales.

Le siège social de Collectis est situé à Paris. Collectis est également implanté à New York et à Raleigh aux États-Unis. Collectis est coté sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS).

AlloCAR T™ est une marque déposée d'Allogene Therapeutics, Inc.

**Pour en savoir plus, visitez notre site internet :** [www.collectis.com](http://www.collectis.com)

Suivez Collectis sur les réseaux sociaux : @collectis, LinkedIn et YouTube.

TALEN® est une marque déposée, propriété de Collectis.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

### **Contacts média Collectis :**

Pascalyn Wilson, Director, communications, 07 76 99 14 33, [media@collectis.com](mailto:media@collectis.com)

### **Contact relations investisseurs :**

Arthur Stril, Chief Business Officer, +1 (347) 809 5980, [investors@collectis.com](mailto:investors@collectis.com)

Sandya von der Weid, Associate Director, LifeSci Advisors, +41786800538

## **Avertissement**

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives sur les objectifs de la Société, qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles, incluant les informations qui nous sont fournies ou qui ont été mises à la connaissance du public par nos licenciés Servier et Allogene. Ces déclarations prospectives incluent des déclarations sur l'avancement, le calendrier et le progrès des essais cliniques (en ce qui concerne notamment le recrutement des patients et leur suivi), le calendrier de présentation de données cliniques et la soumission de dossiers réglementaires, la suffisance de nos doses de produits investigationnels, the capacités opérationnelles de nos sites de fabrications, et la suffisance de trésorerie pour financer nos opérations.. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, des incertitudes, incluant les risques nombreux associés au développement de produits candidat biopharmaceutiques, ainsi que ainsi que la durée et la sévérité de la pandémie de COVID-19 et les mesures gouvernementales et réglementaires mises en place pour répondre à cette situation qui évolue, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient entraîner des différences matérielles entre nos résultats, performances et accomplissements actuels et les résultats, performances et accomplissements futurs exprimés ou suggérés par les déclarations prospectives. De plus amples informations sur les facteurs de risques qui peuvent affecter l'activité de la société et ses performances financières sont indiquées dans le rapport annuel de Celectis en anglais intitulé « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, dans le rapport financier (incluant le rapport de gestion du conseil d'administration) pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et les documents enregistrés postérieurement par Celectis auprès de la Securities Exchange Commission. Sauf si cela est requis par la réglementation applicable, nous déclinons toute obligation d'actualiser et de publier ces énoncés prospectifs, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats pourraient différer matériellement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs, même si de nouvelles informations étaient disponibles dans le futur.